

# AVIS PUBLIC

## ADMISSION ET INSCRIPTION DES ÉLÈVES

### MRC Domaine-du-Roy

### ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027



#### Période de **réinscription** pour les élèves fréquentant déjà une école primaire

L'inscription peut se faire de **deux façons** :

- Du 9 au 18 janvier** : **Mozaïk Portail, en ligne** (Portail Parents) à l'adresse suivante : <https://portailparents.ca/accueil/fr/> et ainsi qu'à partir du site du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets, dans la section « Parents & élèves ». Un guide d'utilisation y est disponible pour vous indiquer la marche à suivre.
- Du 19 au 23 janvier** : Les parents n'ayant pas pu utiliser le Portail Parents recevront la fiche d'inscription **papier** à la maison par l'intermédiaire de leur enfant.

#### Pour une **PREMIÈRE ADMISSION** (nouveaux élèves)

- **Vous devez vous présenter à l'école du plan de répartition (école de bassin) de votre enfant**

#### PROGRAMME PASSE-PARTOUT

Pour être admis en classe en septembre 2026, l'enfant devra être âgé de 4 ans **avant le 1<sup>er</sup> octobre 2026**.

#### MATERNELLE 4 ANS

Pour être admis en septembre 2026, l'enfant devra être âgé de 4 ans **avant le 1<sup>er</sup> octobre 2026**.

#### IMPORTANT

L'ouverture de classes de maternelle 4 ans est prévue **uniquement dans les écoles identifiées de ce sigle ►**. L'ouverture dépendra du nombre d'inscriptions reçues et de la capacité d'accueil des écoles. L'accessibilité au service du transport scolaire doit être validée par le parent.

#### MATERNELLE 5 ANS

Pour être admis en classe en septembre 2026, l'enfant devra être âgé de 5 ans **avant le 1<sup>er</sup> octobre 2026**.

ÉCOLES	DATES	HEURES
<b>SECTEUR ROBERVAL</b>		
Notre-Dame, Roberval	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	8 h 30 à 11 h 30 / 13 h 15 à 15 h 45
► Benoît-Duhamel, Roberval	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	8 h 30 à 11 h 30 / 13 h 30 à 15 h 30
De la Rivière, Sainte-Hedwidge	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026 <b>*Se présenter au secrétariat, au 2<sup>e</sup> étage</b>	9 h à 11 h / 13 h à 15 h
Des Deux-Lacs, Lac-Bouchette Boisjoli, Saint-François-de-Sales	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026 <b>*Se présenter à l'école Des Deux-Lacs</b>	8 h à 11 h 30 / 12 h 30 à 15 h 30
► Jolivent, Chambord L'Arbrisseau, Saint-André	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026 <b>*Se présenter à l'école Jolivent</b>	8 h à 11 h / 13 h à 15 h
<b>SECTEUR SAINT-FÉLICIEN</b>		
► Hébert, Saint-Félicien	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	8 h à 11 h / 12 h 45 à 15 h
Mgr Bluteau, Saint-Félicien	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	8 h à 11 h / 13 h à 15 h
Carrefour étudiant, Saint-Félicien	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	8 h à 11 h / 13 h à 15 h
Maria-Goretti, La Doré	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026	8 h 30 à 11 h 30 / 12 h 30 à 14 h 30
► Pie XII, Saint-Prime	Lundi 12 janvier au vendredi 16 janvier 2026 <b>*Se présenter à l'école Jeanne-Mance</b>	8 h à 11 h / 13 h à 15 h

Le **CERTIFICAT DE NAISSANCE (GRAND FORMAT)** est **OBLIGATOIRE** lors de la première inscription dans une école du Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets. Vous pouvez obtenir ce document en vous adressant au bureau du *Directeur de l'état civil*, 2535, boul. Laurier, Québec (Québec), G1V 5C6 (Tél. : 1 877 644-4545). Le formulaire de demande de certificat est également disponible auprès des Caisses Desjardins, des Bureaux de Communication-Québec, des CLSC, ainsi qu'au Palais de justice. Vous pouvez aussi le commander directement par Internet à l'adresse : [www.etatcivil.gouv.qc.ca](http://www.etatcivil.gouv.qc.ca). Une **PIÈCE D'IDENTITÉ** sera également demandée à l'un des parents comme preuve de résidence au Québec, indiquant l'adresse du parent-répondant (ex. : permis de conduire).

**DEMANDE DE DÉROGATION** – Les parents qui souhaitent faire une demande de dérogation à l'âge d'admission à la maternelle pour l'année scolaire 2026-2027, conformément à l'article 56 du Règlement concernant le Régime pédagogique, doivent soumettre leur demande **avant le 31 mars 2026**. Cette demande concerne des cas exceptionnels et des enfants jugés particulièrement aptes à la scolarisation. Pour toute information additionnelle, veuillez contacter **M. Steeven Paquet 418 275-4136, poste 1043**.